

Au centre de Perpignan, quartier en renouvellement urbain. C. Weiner/Tangophoto/Caisse des dépôts et consignations

NÎMES, MONTPELLIER ET LES AUTRES

QUELLE MÉTROPOLISATION POUR LES VILLES DU SUD DE LA FRANCE ?

L'un des signes les plus certains de la crise de la ville contemporaine (post-fordiste ou post-fonctionnaliste) réside dans la multiplicité, depuis deux à trois décennies, des dispositifs classés sous le vocable de « Politique(s) de la Ville » et dans la prolifération des discours, des représentations de et sur la ville. On ne « fait société », de nos jours, que dans, par et à travers la ville. En même temps, la globalisation de l'économie assigne à la ville, en tant qu'elle structure l'espace et organise le territoire, des fonctions neuves qui n'ont que peu à voir avec le fonctionnalisme urbain défini par la Charte d'Athènes : habiter, travailler, circuler, se récréer. La « ville globale » (Hénaff, 2004), virtuelle, intègre les dimensions sur lesquelles a travaillé Le Corbusier, mais elle les a dématérialisées-transformées, dit Pierre Sansot, en images et en signes, « l'instantané et le fugitif semblent régner sur nos cités »... Les trois figures de la ville post-fordiste que nous interrogeons ici de manière critique traduisent un rapport complexe, contradictoire, conflictuel de la société à la ville. Cet essai d'inventaire ne comporte pas de conclusion – car, visée stratégique, dispositif technique et/ou outil de séduction, l'urbanisme ne constitue pas à lui seul la réponse. Celle-ci se situe dans le champ du politique. La ville, note Paul Chemetov « reste la seule échelle du territoire dont les habitants peuvent partager la connaissance des choses et des êtres et comprendre, par cela même, les raisons d'un projet commun [...]. Parce qu'elle fût le lieu de l'invention et le laboratoire de la démocratie, et qu'elle engage la démocratie pour sa gestion même, la ville sera-t-elle l'évident théâtre d'une remise en scène de la politique ? », (Chemetov, 2004).

Le renouvellement urbain

À en croire le Littré, le mot de renouvellement se définit selon une double acception :

1/remplacement de choses, de gens par d'autres semblables ;

2/changement complet de formes qui crée un état nouveau.

Reconstruire la ville sur la ville (définition n° 1) touche à la production de l'urbain dans le cadre de l'espace-temps contemporain. Ce projet s'adosse à une culture partagée. Nous savons tous ce qu'est la « normalité » de la ville, parce que nous avons tous appris qu'il existe, accumulé, un « savoir-faire » la ville. Mais cette visée est aujourd'hui conditionnée par l'urgence qu'il y a à recomposer la ville existante, frappée selon les termes du discours politique de « fracture sociale ».

Le changement des formes de l'urbain (définition n° 2), entendu au sens de renouvellement urbain, se décline en « Politiques de la Ville ». Cependant la politique de la Ville revient à « banlieuriser » la pratique et le discours urbains. Le renouvellement urbain en tant qu'il est l'avatar actuel de la Politique de la Ville est, dès le départ, marqué par une restriction spatiale qui est aussi une restriction sociale, politique et culturelle. Le concept de renouvellement urbain signifie moins fabriquer que réparer la ville. Le renouvellement urbain n'est pas compris comme une pensée prospective de et sur la ville. Comment fait-on la ville et de la ville dans le cadre d'une spatialité élargie, tenant compte de la métamorphose de la nature du travail et du temps de travail ? C'est une pensée pragmatique et immanente qui prévaut. Elle pose une question simple : « Que faire après la période de Reconstruction et des Trente Glorieuses ? ». Les fermetures, les délocalisations d'entreprises ont entraîné un séisme territorial qui appelle une transformation de la ville. Du coup, le « défi de la rénovation de l'habitat » implique surtout une réhabilitation. Autrement dit, une amélioration de l'habitabilité, poussée jusqu'à la remise en état du gros œuvre dans le respect du parti architectural initial.

De l'usage du préfixe « re »

À ce stade, il faut s'interroger sur l'utilisation inflationniste du préfixe « re ». L'étymologie nous enseigne qu'il procède du latin *regredi*, mouvement en arrière et action renouvelée. Le renouvellement urbain ne se place pas dans une perspective propulsive : imaginer,

penser la ville en termes de « faire » et « concevoir », en termes de pro-jet. Il s'apparente plutôt à une restauration, c'est-à-dire à un retour vers une culture partagée de la ville.

Dès lors, la double acception du *Littre* se contracte. *Idem* : le même, le semblable, rejoint *novus*, renouveler, qui, en latin, a pour sens refaire. La « fabrication patiente d'une ville plus équilibrée, et dont l'aspect et l'image seraient, pour chacun, plus équitables » (Cavallier, 1999) entre en collision avec « la question du devenir, de la recomposition, de la requalification de la ville existante », au lieu que celle-ci prélude à celle-là. De même que Jean Baudrillard a défini la modernité comme la destruction des valeurs sans leur remplacement, de même le renouvellement urbain est-il un changement des formes urbaines sans vision de la ville.

Pourtant le renouvellement urbain veut changer la ville, modifier durablement la physionomie des quartiers en difficulté, pour changer la vie des habitants. Changer la ville, changer la vie : l'ordre des facteurs n'a pas varié depuis les années 1970... Ce n'est pas le bâti qui est premier dans le discours, mais l'ensemble des aspects de la vie quotidienne : emploi, éducation, santé, droits etc. Sur les sites concernés par les opérations publiques, l'intervention concerne essentiellement la morphologie urbaine. Qu'il s'agisse de la réhabilitation avec démolition ou subdivision des grands ensembles ; du changement d'usage du bâti ou de sa reconstruction ; des voies de circulation et des moyens de transport ; des équipements de toute nature à implanter, c'est toujours en rapport avec l'urbanisme fonctionnaliste



Giratoire et dégradés : le nouvel urbanisme.

des années 1960. Le renouvellement urbain refoule deux aspects majeurs : 1/Quel est le mouvement historique qui porte les quartiers de grands ensembles ? ; 2/Quelle est la cause du « dysfonctionnement » des banlieues ? Le concept de renouvellement urbain contourne et la question urbaine, et la question sociale.

Les pathologies de la ville

Le renouvellement urbain appartient à un processus de régénération et, pour reprendre les mots de l'architecte Charles Delfante, il n'est pas « l'expression

d'un changement structurel de la ville », mais le résultat d'une opposition à la ville fonctionnaliste. Ce qui conduit à faire retour sur la notion de « crise urbaine » elle-même. Danièle Voldman observe que, de l'âge classique à l'époque contemporaine, la crise est chez les penseurs le mode d'être de la ville (Voldman, 1999). Crise, entendue au sens de rupture d'un équilibre antérieur, et de piste traçant la voie à des processus nouveaux. La crise de la ville post-fordiste par sa durée (depuis trois à quatre décennies), et son ampleur, peut être comparée à la crise urbaine de l'époque de la révolution industrielle.

La ville ployait alors sous un cumul de dysfonctionnements : encombrements, insalubrité, insécurité, obsolescence du tissu urbain et du bâti... Aux ^{xx}e et ^{xxi}e siècles, le grand ensemble nourrit le syndrome de l'entassement, de l'uniformité, de la promiscuité, l'idéologie de « la boîte-à-lettres cassée », de « l'ascenseur en panne »... Le rejet de la « faubourisation » de la ville soulève les Parisiens de 1848. Les politiques de la ville après 1981 sont le sismographe du mal-vivre des grands ensembles, ou des banlieues. Dans la première occurrence le projet haussmannien, dans la seconde le renouvellement urbain (après DSQ, Banlieue 89, Pacte de relance... etc), allient une réponse théorique pour les décideurs, à une pratique de programmes sectoriels ou localisés. Dans les deux phases historiques considérées on a affaire à une vision organiciste de la ville et à une volonté d'intervention thérapeutique. Les enquêtes médicales et sociales du ^{xix}e siècle se nomment aujourd'hui diagnostics urbains. On définit les types d'interventions curatives et l'on met en place les traitements.

Les textes écrits par les Docteurs Villermé (1830) et Bayard (1842), manifestent une identité sémantique étonnante avec les interventions d'Olivier Guichard (1970) ou le Rapport Peyrefitte (1976) : quartiers populaires ou grands ensembles, la ville souffre de « structures déformantes » qui génèrent des maladies du corps social. Le projet de rénovation urbaine de la 11^e République et du Second Empire, comme le concept de renouvellement urbain de la 5^e République, révèlent une crise des structures et une crise des représentations.

C'est que la ville est désenchantée. La vision haussmannienne au ^{xix}e siècle, comme les politiques de la ville depuis les années 1980, visent à son réenchantement. La différence réside dans l'interversion des priorités entre morphologie et rapports sociaux. Le système productif sur lequel est assis la ville industrielle s'est recomposé. Les industries ont été externalisées ou délocalisées. Les friches relaient les entreprises fermées. Les centres-villes se sont tertiarisés. Du coup, les usages de la ville se sont démultipliés et diversifiés. La ville n'est plus seulement lieu de consommation, mais elle est consommation du lieu. Ce consumérisme dominant est le terreau où pousse l'hédonisme urbain.



Vue aérienne, Nîmes.

L'hédonisme urbain

Dans la revue *Esprit*, Jacques Donzelot (Donzelot, 2004) formule l'hypothèse que la ville contemporaine se caractérise par un mouvement de tripartition. La ville fordiste a éclaté sur les plans spatial et social. Isolés par leur périurbanisation dans l'espace urbain, voués à accueillir une population appauvrie, marquée par le chômage et la précarité, souvent ethnicisée et, parfois, captive de son lieu de vie, les quartiers de grands ensembles sont frappés de relégation. Les centres anciens ont perdu leur caractère populaire. Ils sont le lieu d'une reconquête progressive par les classes moyennes et supérieures qui participent à leur gentrification. Ces mêmes catégories sociales avaient quitté la ville-centre au cours des années 1960-1970, générant la périurbanisation. Leur retour en ville témoigne de leur fractionnement spatial : les salariés intermédiaires demeurent des citadins pendulaires, entre travail à la ville-centre et résidence périurbaine.

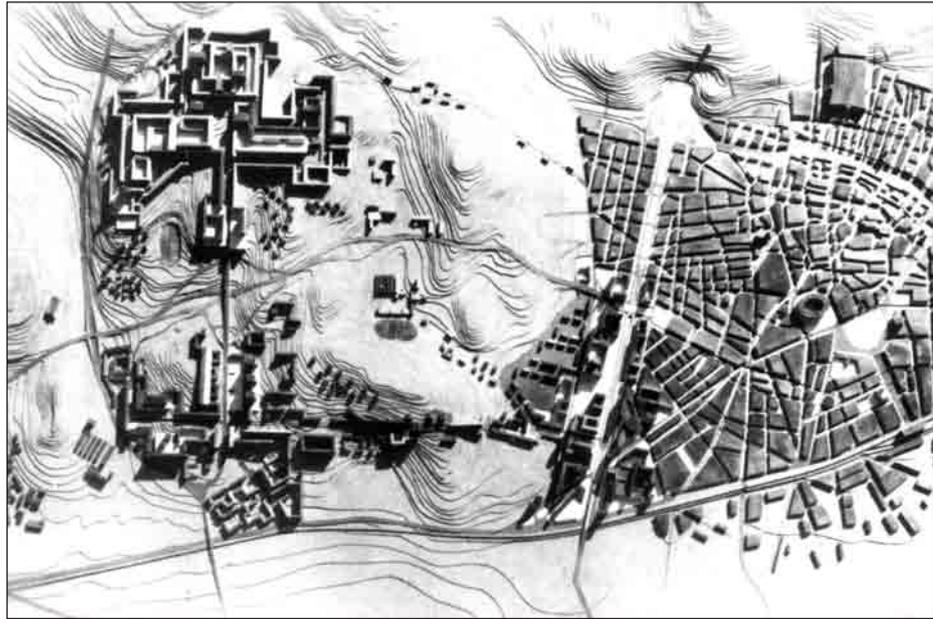
La gentrification (d'où découle l'hédonisme urbain, mais la réciproque est également vraie), est distincte de ce que Neil Smith (Smith, 2004) nomme la Renaissance urbaine des années 1950-1970. Nous avons abordé cette question dans un précédent essai, avec l'exemple du quartier Saint-Pierre à Bordeaux, au cours de cette période, en décrivant la stratégie des 3 R (rénovation, requalification, réhabilitation), (Bernié-Boissard, 2004). Il s'agissait alors d'un processus de recomposition de l'espace central, profondément dégradé, de la ville ancienne, et spécifiquement du maintien *in situ* de la population – le risque étant celui de la gentrification.

La problématique de la gentrification se limitait alors à une double logique : 1/ de maintien-évacuation de la population d'origine ; 2/ de conquête-acquisition (essentiellement d'un logement) par de nouvelles catégories sociales ; et, à terme, de l'intégrité-dénaturation d'un quartier affecté par les 3 R.

Mimesis et identité

La dimension mimétique renvoie à l'identité de la ville, au sens braudélien du mot « le résultat de ce que l'interminable passé a déposé patiemment par couches successives [...] en somme un résidu, un amalgame des additions, des mélanges ». Autrement dit, une sédimentation historique. À Mourenx, ville nouvelle proche du complexe pétrolier de Lacq, le territoire d'appartenance est tellement pauvre que les habitants se plaignent de l'absence de repères du passé, d'un « monument commémoratif ». À rebours, les villes historiques de Montpellier ou Nîmes disposent d'un capital symbolique surabondant. Montpellier peut ainsi s'évoquer sous la forme de la Florence de l'époque des Médicis. Nîmes, la « Rome française », développe dans la période 1980-1990 une démarche fondée sur le « renversement » de la production de la ville (ce n'est pas la dynamique économique qui génère la ville, mais la dynamique urbaine qui engendre l'essor productif), qui s'exprime dans ce que nous appelons la théorie de « l'or gris », le patrimoine latin représentant un gisement d'or gris en référence à la pierre monumentale... Pour Montpellier, le présent est conjugué sur le mode du futur – la ville ne possède pas de racines latines, et a polarisé dans sa région toutes les externalités de développement. Nîmes a dessiné une voie romaine à l'urbanité, perdu sa

Maquette ZUP de Nîmes, 1961.
Ville de Nîmes.



Coll. privée

fonction de commandement en Languedoc oriental et cherche à la reconquérir dans une sorte d'errance régionale (tantôt, dans la période 1970, le réseau Sète-Montpellier-Nîmes ; tantôt, dans la période 1980, le triangle Arles-Avignon-Nîmes). Le futur y est une permanente déclinaison du passé. La sémantique des projets est révélatrice : *Villa Roma* désigne un ensemble immobilier proche des Jardins de la Fontaine, *Via Alesiana* un lotissement situé sur l'une des collines de la cité, *Le Colisée* un immeuble du tertiaire...

Mimesis et démiurgie

La rivalité « de voisinage » entre villes (le déclin par voisinage, dû à Avignon ou Montpellier est un élément récurrent du discours sur Nîmes depuis les années 1930), est aussi une rivalité constructrice et pharaonique. Ricardo Bofill et Paul Chemetov, d'un côté ; de l'autre, Norman Foster, Jean Nouvel, Vittorio Gregotti... Il s'agit d'imprimer une marque dans la ville contemporaine, d'y laisser la trace d'un signe tangible.

À Montpellier, le pharaonisme obéit à une logique d'anticipation du futur. À Nîmes, il s'agit, au cours des années 1980-1990, d'égaliser le passé. La Médiathèque-Musée d'art contemporain (Foster) fait face à la Maison Carrée, joyau emblématique de l'art latin. La couverture amovible de l'amphithéâtre (Michelin/Geipel) reproduit le *velarium* antique. Les immeubles *Nemausus* (Nouvel), forme d'exploit technologique, visent à « se distinguer » des normes traditionnelles du logement social, de même que les hôtels particuliers des XVII^e et XVIII^e siècles au centre, les alignements haussmanniens du XIX^e, visaient à « se distinguer » de l'urbanisme ordinaire de leur époque.

Cependant, cette dimension démiurgique se heurte à une triple limite. Elle se manifeste par un urbanisme

« de semis », juxtaposant des réalisations *high tech* et des poches subsistantes de précarité. Elle procède, ensuite, d'une stratégie de dévalorisation-revalorisation des sols dans laquelle le profit étant prélevé dans des zones *a priori* écartées de son champ habituel de constitution (le cœur de ville nîmois est caractéristique à cet égard, avec un Centre d'affaires des années 1980 auquel fait écho, vingt ans après, un nouveau projet hôtelier et commercial à proximité des arènes romaines). Enfin elle réintroduit le zoning de la ville fonctionnaliste qu'elle est censée récuser ou, du moins, dépasser. Ce zonage est une spécialisation étroite de l'espace. Il sépare « trois mondes » de leurs « marges ». Le « monde antique », lieu de rentabilité symbolique, le centre historique. Le « monde moderne et contemporain », dont la valeur est mesurée à l'aune de sa proximité avec le centre. Le « monde du nouveau Nîmes », lieu des échanges et de la mobilité des hommes, d'interconnexion des réseaux, installé sur les opportunités foncières au sud de la ville. Les « marges » sont constituées par les quartiers de grands ensembles qui font l'objet des dispositifs de renouvellement urbain, (Bernié-Boissard, 1993).

L'image de marque

La ville de l'après-fordisme est, comme l'a dit Henri Lefebvre, « un espace homogène et brisé ». « Homogène, car tout y est voué à la production de richesses matérielles [...]. Brisé, car il n'est que la projection reproductrice d'une ségrégation sociale, d'un émiettement individuel, d'un éclatement de la vie en fonctions » ajoute Paul Blanquart, (Blanquart, 1998). La constitution d'une image de marque de la ville a pour fonction, dans ce cadre, de retisser des liens, de rapprocher les hommes et les femmes dans la cité, de les rassembler. Ainsi toujours à Nîmes, la fête, la « Feria de toros »,

met en jeu la solidarité, la passion et la transgression. La solidarité d'une ville étroitement spécialisée du point de vue spatial. La passion, car elle est le temps de *l'ilinx*, du vertige collectif qui transcende les divisions sociales, au centre historique et au péri-centre (ainsi, les salons de l'hôtel *Concorde 4 étoiles* sont-ils ouverts à tous durant ces journées). La transgression, car elle renverse les interdits, exprime une sorte de fusion fraternelle. En identifiant pour une large part Nîmes à sa Feria (et ses arènes à un « monument du spectacle »), l'hédonisme urbain joue-t-il un rôle compensatoire.

S'identifier à la ville en fête n'est pas seulement se libérer de la grisaille du quotidien, des contraintes et des frustrations qu'il recèle, c'est tenter de reconquérir la plénitude des rapports sociaux. L'urbanisme de la ville contemporaine est celui de la pierre levée, de la verticalité, de la rigidité des rapports citadins. L'urbanisme de la fête est celui de la pierre horizontale, domestiquée, réappropriée, rendue proche, chaleureuse, voire amicale. La naissance et l'affirmation de la Feria nîmoise (la décennie suivant 1950) ont coïncidé avec l'irruption de l'urbanisme des grands ensembles, introduisant ainsi dans la géométrie fonctionnaliste une dérégulation spatiale et sociale. La fête devient un foyer d'explosion des tensions intérieures des habitants ; elle permet, par là, de trouver un lieu d'équilibration sociale.

La culture instrumentalisée

La ville est un lieu de stockage des immatériels, « un formidable réceptacle où s'accumulent les savoirs, les disponibilités intellectuelles », qui en permet l'agrégation et le développement. Cumul permanent de savoirs et de cultures, l'entreprise immatérielle se décline dans le champ urbain de manière vivante et productive à travers des équipements, des institutions, des dispositifs socio-cognitifs et des réseaux. Ainsi se crée puis se développe un terrain propice à ce qu'Edgar Morin qualifie de culture de masse. L'architecture pharaonique à Nîmes (médiathèque, couverture des arènes, aménagement de places...), la survalorisation de l'événement festif (Feria), la culture patrimoniale (l'or gris) sont consommés sur le mode esthétique et, en même temps, érigés en valeur ajoutée de l'espace urbain, formalisant sa gentrification. Considérée comme une composante privilégiée de son attractivité, la culture devient un élément majeur de toute stratégie de développement de la cité.

De lieu de résistance symbolique à la rationalité économique, la culture devient agent de cette même rationalité, ressource mobilisée pour métamorphoser les qualités du territoire – lui-même devenu facteur de développement. La culture est à la fois signe d'une dynamique et refondation d'une identité. La culture est, de la sorte, instrumentalisée, pour que s'accordent urbanisme, développement économique et plaisir-d'être-à-la-ville, plaisir-d'être-en-ville, plaisirs de ville.

Le redimensionnement urbain

À la ville fonctionnelle correspond un lien fort entre urbanité et espace (le *spatium*). Le *spatium* est, tout ensemble : une dimension : la ville modèle, structure et organise l'espace ; une étendue : la ville s'étale sur un champ géographique délimité (du XVIII^e au premier XIX^e siècle, la ville se sépare de ses fortifications ; à Nîmes, c'est dans la décennie précédant la Révolution française que les remparts sont abattus) ; et une distance : la ville c'est une grande étendue de terrain artificialisée, une distance endogène au regard de ses propres limites, et exogène en rapport à ce qui est hors limites, péri et *ex* urbain. L'espace est donc fragmenté. La ville au départ est aussi clôture de l'espace occupé. Du coup, en raison des transformations économiques et sociales qui génèrent l'urbanisation, la ville exige son propre élargissement. Elle se réinscrit à l'intérieur d'un ensemble globalisant, le *territorium*, la contrée, le pays. Dès lors, la ville définit et qualifie le territoire. Elle le jalonne. C'est à partir et autour d'elle qu'il se décline sémantiquement (la région de Nîmes, de Montpellier...), d'autant plus que l'urbanisation se généralise. La ville n'est plus seulement un sujet socio-spatial. Elle est l'objet de l'aménagement du territoire. À la ville-sujet, note Paul Blanquart, font écho « des



Archives départementales du Gard

Plan Raymond, 1785.

territoires délimités, des cultures fermées, des identités closes ». À la ville-objet s'accordent l'interrelationnel et une série de sous-ensembles d'un système urbain globalisé. Nous vivons l'ère du « glocal » : périurbanisation, intercommunalité, réseaux capillarisés.

Périurbain de mobilité, périurbain réticulaire

La périurbanisation ne date pas des années 1970. Elle est contemporaine de la création de la ville. À Nîmes, dès la fin de l'époque médiévale, succédant au repli de l'habitat dans l'écusson central ceinturé de remparts, la naissance de faubourgs concentriques signe la renaissance urbaine. La ville sera ainsi progressivement constituée d'une mosaïque de faubourgs (de quartiers). Intégrer ce type de quartiers à l'entité

urbaine, c'est également, dans le second xx^e siècle, l'objectif poursuivi dans les zones de grands ensembles. La périurbanisation date aussi des années 1970, lorsque l'urbanisme fonctionnaliste entre en crise, générant la recherche d'un logement pavillonnaire intégré à l'espace rural, plus conforme à un mode de vie individualisé, moins massifiant, bénéficiant de la proximité – et de la qualité des services – de la ville centre. Ce périurbain de mobilité (lié à l'automobile) est signe de liberté, de confort, de résidentialisation.

Dans la ville contemporaine, trente ans plus tard, le périurbain est devenu réticulaire. Les plus grosses mailles du filet ont laissé s'échapper une partie des couches moyennes et supérieures, disposant de revenus assurés et élevés, qui font retour vers la ville centre, vers les centres villes, qui se réhabilitent, se reconquièrent et se gentrifient. Les mailles du filet plus étroites retiennent captifs des salariés intermédiaires, le plus souvent endettés par le coût des constructions, qui trouvent désormais dans le périurbain, naguère signe de distinction sociale, des sujets de déqualification (éloignement des services, temps de trajet au travail, uniformité, insécurité, vie sociale et culturelle limitée...), (Jaillot, 2004). Le comportement socio-politique de ces populations (le vote en faveur du Front national) est révélateur du mal-vivre de ces citadins parcellaires. Le périurbain juxtapose des couches sociales pionnières socialement stables, disposant d'un emploi, bien intégrées, et des catégories de deuxième et troisième génération rendues vulnérables par le chômage, la précarité, la dissociation des liens familiaux... Le devenir de la périurbanisation est ainsi fortement marqué par des tendances contradictoires. À ces contradictions, la notion de «ville durable» prétend répondre par un nouveau modèle urbain. À l'étalement, elle oppose la densité. Au zonage fonctionnaliste (y compris le périurbain), elle préfère la mixité des fonctions. La ville durable reconcentre là où la ville s'étalement. Elle est supposée rapprocher (des services), retisser des liens sociaux, économiser (l'énergie, l'espace).

Intercommunalité : une formule de transit ?

Nouveau modèle urbain, l'intercommunalité apparaît comme une formule de transit entre la ville-sujet et la ville-objet, entre la ville-centre affectée du périurbain et un modèle de développement en réseau, capillarisé.

La nouvelle intercommunalité s'assigne pour objectif de recomposer un territoire fragmenté et spécialisé, mais, en réalité une nouvelle fonctionnalité territoriale se substitue à une fonctionnalité antérieure au plan de la ville (affectée de sa dimension périurbaine). Communautés de communes et communautés d'agglomération souffrent d'un double manque de pertinence. Territoriale, en premier lieu. Prenons l'exemple de Nîmes-Métropole (23 communes, 200 000 habitants). En rupture avec les outils d'analyse statistique de l'IN-

SEE, elle offre un périmètre qui ne correspond ni à l'aire urbaine (34 communes, 209 300 habitants), ni au bassin d'emploi (115 communes, 356 300 habitants). En fait, elle est surdéterminée par le pôle urbain – la ville centre (137 740 habitants). Philippe Estèbe note justement que, dans les années 1990, il y a comme un «réveil des villes-centres» (Estèbe, 2004). Le cas nîmois est typique d'un développement intercommunal autocentré : au niveau de la démographie comme des équipements. L'existence d'un SCOT Sud-Gard corrige-t-il le manque de pertinence territoriale de la communauté et son caractère auto-centré ? Le SCOT (310 000 habitants) juxtapose trois échelles différentes : les 23 communes de Nîmes-métropole, 5 communautés de communes périurbaines, 25 communes isolées. Il combine deux types de difficultés. En amont, l'articulation de politiques publiques dépend soit de l'aire urbaine, soit de l'agglomération. En aval, les strates différenciées de l'intercommunalité (communautés d'agglomération, de communes, communes isolées). Le manque de pertinence est également perceptible au niveau du projet. Philippe Estèbe souligne que «le processus de formation de ces nouvelles communautés révèle un fonctionnement de club». L'expérience citée montre que l'entrée au club est libre, mais que, passé l'effet d'aubaine fiscale, la logique interne de l'agglomération institutionnalise les spécialisations socio-spatiales, sans, pour autant, corriger les effets de la fragmentation précédente. On constate la prééminence de la concentration dans une ville (ici, Nîmes) des fonctions de haut niveau (administratives, industrielles, scientifiques ou culturelles...), sur l'étalement urbain formant réseau pour l'habitat, l'industrie, le commerce, les structures culturelles.

On n'a pas quitté la logique du *spatium* pour entrer dans celle du *territorium*. On se situe encore dans l'épure des aménagistes et des architectes qui rêvent de refaire la ville sur la ville (fondement de la notion de renouvellement urbain), excluant les quartiers périphériques de la ville-centre, les périphéries des communautés d'agglomération. Les communes non-affiliées n'ont pas voix au chapitre dans l'agglomération ou, *via* le SCOT, ont un statut marginalisé par rapport aux intercommunalités. Le procès de recomposition urbaine de la ville post-fordiste semble réhabiliter une vision patrimoniale du territoire.

Métropolisation et villes en réseau

À la forme concentrée, Jean Bonnier oppose une forme capillarisée de recomposition de l'urbanité contemporaine (Bonnier, 2002). De la problématique du périurbain par rapport à la ville-centre, de la problématique de l'intercommunalité par rapport à la fragmentation du tissu *ex* urbain, on passe à la problématique du réseau.

Par exemple, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur constituent deux régions où, depuis

l'Antiquité, une armature urbaine a structuré régulièrement l'espace d'une frontière à l'autre. De Perpignan à Menton, on ne compte pas moins de sept agglomérations de plus de 100 000 habitants, à quoi s'ajoute une seconde couronne de villes de 40 000 à 50 000 habitants, polarisant au total 60 % de la population des deux régions.

Le schéma européen de développement communautaire met l'accent sur la complémentarité des villes, sur leurs relations fonctionnelles avec les territoires environnants, et sur la création de réseaux de petites villes dans les territoires moins peuplés. Cette métropole sud-rhodanienne offre un *continuum* territorial d'où, à lui seul, aucun pôle n'émerge de manière hégémonique. « Marseille est loin de concentrer en son sein la majorité des outils et des lieux de décision [...]. Montpellier devient une ville importante où dominant encore les fonctions administratives et universitaires d'un chef-lieu de région [...]. Toulon demeure le grand port militaire du Sud » (Bonnier, 2002). La notion de commandement, au sens hiérarchique du terme, s'efface au profit d'un partenariat géographique linéaire, axé sur les villes « cent milliaires » et leurs périphéries (exemples : Montpellier-Sète-Béziers ou Nîmes-Alès) distantes les unes des autres d'à peine une heure de trajet...

Métropole multipolaire ou système urbain polycentrique, cette construction est déjà émergente « dans la vie quotidienne des habitants et des entreprises, mais ne dispose pour le moment d'aucun outil de gestion inter-institutionnelle adapté à son échelle ». Comme l'observait en 2000 l'Agence d'urbanisme de la région nîmoise, l'évolution démographique touchant le bassin d'emploi de Nîmes s'inscrit dans un mouvement de grande ampleur, qui concerne une aire géographique très vaste, le couloir rhodanien, le couloir languedocien et la région PACA. Mouvement de grande ampleur, ancien, et durable qui enregistre les taux annuels de croissance les plus élevés de France, intégrant une forte composante migratoire. Entre 1962 et 1999, on constate que l'axe Orange, Avignon, Nîmes, Montpellier et Béziers ne cesse de se renforcer. Défi pour les transports, notamment ferroviaires, la formation universitaire ainsi que pour les programmes de création culturelle.

Le temps est-il venu d'une politique métropolitaine, d'une « métapolitique », qui supposerait une égalité et une diversité des partenaires : égalité entre communes isolées et groupements intercommunaux ; diversité des intervenants, acteurs publics et privés ? Jean Bonnier n'a pas tort de remarquer « qu'une telle approche, indispensable pour l'avenir, ne semble pas pouvoir se dérouler dans le cadre des systèmes intercommunaux existant ou à l'étude ».

Du droit à la ville

De quelle manière peut se penser aujourd'hui le droit à la ville ? Depuis les années 1980, toutes les politiques de la ville présentent un tronc commun : la

lutte contre l'exclusion socio-spatiale, qui renvoie à la spécialisation de la ville fordiste. Mais la sortie de l'exclusion, que les pouvoirs publics agissent sur le levier « social » ou sur le levier « urbain », ne suffit pas pour que la ville fasse société. DSQ d'H. Dubedout (1982) ou loi sur la rénovation urbaine de Jean-Louis Borloo

C. Bernié-Boissard



La Zac, ville active.

(2003), objectifs qualitatifs (insertion par l'emploi, la formation, la culture) ou qualitatifs (démolition, reconstruction, rénovation de l'habitat), le « vivre ensemble » ne se décrète pas. Que l'approche soit globale ou locale, ou « glocale », il reste que la crise de l'urbanité reflète cette réalité massive : « La ville ne permet plus de lire un ordre social », (Béhar, 2004). Tout du moins, ne permet-elle de lire que la déconstruction du modèle fonctionnaliste, caractérisé par l'empilement de dispositifs successifs censés retisser la trame de la ville.

Ce remaillage est hypothétique sous ses deux espèces. Le traitement social de l'exclusion spatiale relève du *busing* urbain, par référence au mixage des élèves blancs et noirs dans les USA des années 1970 (Donzelot, 2004). La discrimination positive corrige les inégalités aux marges : une ZEP ou une ZFU stigmatise davantage qu'elle n'intègre. Le traitement urbain de l'exclusion sociale fait retour sur le lieu (*locus*) alors que c'est le lien (*ligamen*) qui est en cause. « Ce n'est pas nécessairement par la diversité du lieu d'habitat que peut se penser le droit à la ville » (Béhar, 2004). Dans les deux cas, c'est le liant (au sens historique du latin *ligare* : donner de la substance aux relations sociales, créer de la sociabilité), qui est en question (Ferras, 1990).

Les figures de la ville post-fordiste inventoriées dans cette étude ne fondent pas, à elles seules, un projet pour la ville. En matérialisant la crise de l'urbanité contemporaine, elles confirment que la revendication ne peut être que radicale : le « changement » social. C'est ce qu'exprime, à sa façon, Georges Perec « Il n'y a rien d'inhumain dans la ville, sinon notre propre humanité » (Perec, 1974).

Catherine Bernié-Boissard

RÉFÉRENCES

- Béhar D., (2004), Table ronde «La mixité urbaine est-elle une politique ?», *Esprit*, 3-4.
- Blanquart P., (1998), *Une histoire de la ville, Pour repenser la société*, Paris, La Découverte.
- Bonnier J., (2002), «Métropolisation du Sud méditerranéen français», *Revue de l'économie méridionale*, 50-199, pp. 261-274.
- Cavallier G., (1999), *Nouvelles recommandations pour la négociation des contrats de ville (2000-2006)*, Rapport au Ministre délégué à la ville.
- Chemetov P., (2004), « La ville est une question politique avant d'être technique », *Un architecte dans le siècle, Le Moniteur*, pp. 424-426.
- Donzelot J., (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 3-4, pp. 14-39.
- Estèbe P., (2004), « Quel avenir pour les périphéries urbaines ? », *Esprit*, 3-4, pp. 82-95.
- Fallet, « Un idiot à Paris », *Villes de papier, Une anthologie de poésie urbaine*, Caniaux Denis, Bordeaux, Éditions Confluences, pp. 308-312.
- Ferras R., (1990), *Ville, paraître, être à part*, Géographiques, Reclus.
- Girard R., (2004), *Les origines de la culture*, Desclée de Brouwer.
- Hennaf M., (2004), « Vers la ville globale : monument, machine, réseau », *Esprit*, 3-4, pp. 244-277.
- Jaillet M.-C., (2004), « L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes », *Esprit*, 3-4, pp. 40-60.
- Perce G., (1974), *Espèces d'espaces*, Galilée, collection « L'espace critique ».
- Sansot P., (2004), Préface à *Villes de papier, Une anthologie de poésie urbaine*, Caniaux Denis, Bordeaux, Éditions Confluences, pp. 17-46.
- Smith N., (2004), « La gentrification comme stratégie urbaine globale », *Esprit*, 3-4, pp. 160-163.
- Voldman D., (1999), « Sur les crises urbaines », *Vingtième siècle*, n° 64, octobre-décembre, Presses de Sciences Po, pp. 5-10.

Catherine Bernié-Boissard est maître de conférences en géographie au Centre universitaire de Nîmes. Elle a publié notamment : *Regards d'urbanité, Parcours, recherches et pistes dans la ville*, préface d'Antoine Bailly, L'Harmattan, 2004 ; *Espaces de la culture, politiques de l'art*, (co-direction), L'Harmattan, Paris, 2000 ; *Nîmes, le choc de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1993.

< catherine.bernie-boissard@univ-montp3.fr >